

ANNEXE 2 : MISES EN SITUATION

Discipline : Histoire et éducation à la citoyenneté

Première mise en situation : Le 3 juillet 2008, la ville de Québec fêtera ses 400 ans. Pour cette occasion, plusieurs activités seront organisées dans le but de commémorer la découverte de la ville, en 1608, par Samuel de Champlain. Certaines de ces activités auront pour but de faire connaître, aux gens de Québec et aux touristes étrangers, les principaux événements historiques qui se sont déroulés depuis la fondation de la ville.

- **En te servant de *l'Exploration des professions par disciplines scolaires*, identifie quelques professions qui pourraient être appelées à travailler dans ce contexte.**

Deuxième mise en situation : Le Vieux-Montréal, qui est classé arrondissement historique depuis 1964, regorge d'édifices qui sont les témoins de l'évolution de la ville de Montréal depuis sa création. C'est pourquoi si une personne désire, par exemple, modifier l'aménagement, l'architecture ou l'usage d'un immeuble de ce secteur, elle doit tenir compte de certaines restrictions.

- **En te servant de *l'Exploration des professions par disciplines scolaires*, identifie quelques professions qui peuvent être appelées à travailler à la rénovation d'un édifice dans un tel contexte.**

Pour plus de renseignements, vous pouvez également consulter le site du Vieux-Montréal : www.vieux.montreal.qc.ca.



Le vieux palais de justice de Montréal, en 1895, peu après les travaux d'agrandissement.
(Bibliothèque nationale du Québec à Montréal. Albums Massicotte. A-21-b.)